

LETTRE N° 87

mai 2017

ÉDITORIAL

Le mois d'avril, après un début vraiment printanier nous a réfrigérés et a fait souffrir les vignes et arbres fruitiers. Mai est enfin arrivé, mais n'a pas l'air de réchauffer l'atmosphère. Nous allons enfin clore cette période électorale en fêtant, le jour de la victoire, celle de notre nouveau président. Je voudrais avoir une petite pensée pour ces vingt candidats à la présidentielle (primaire comprise) qui ont perdu car ils nous ont pris beaucoup de notre temps radiophonique et télévisuel. De ma vie d'électeur c'est la première fois que je vois autant de déçus !

Mais rappelez-vous que Bossard est un peu responsable de cette gabegie électorale ? En effet en 1965, Jean Lecanuet président du Mouvement Républicain Populaire (MRP), inconnu par 83% des Français, et candidat à la présidence de la République contre le Général de Gaulle, fait appel à Michel Bongrand, salarié de Bossard Communication, pour l'aider à faire campagne. Et comme le dit, encore aujourd'hui, le journaliste Tony Gamal Gabriel : « *Si le centrisme démocrate et le tropisme européen de Jean Lecanuet ont séduit les Français pendant la première élection présidentielle au suffrage universel, c'est sa campagne moderne qui lui a permis de frôler les 16 %* ».

On n'arrête pas le progrès !

Philippe Giraud

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- **Mardi 20 juin** : Conférence de Patrick Gilbert-Desvallons sur les copropriétés à partir de 19 heures au restaurant le Cap Seguin suivi d'une table d'hôtes.
- **Jeudi 5 octobre** : Grand cocktail dînatoire annuel à partir de 19 heures 30 au restaurant Le Cap Seguin à Boulogne.

SOMMAIRE :

- **COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE SUR LE BÉNÉVOLAT**
- **LIBRE PROPOS : LES PRIMAIRES**
- **NOUVELLE PROPOSITION**
- **LES COPROPRIÉTÉS**
- **REVUE DE PRESSE**

Lettre interne du Bossard Alumni Club – 48 avenue Charles Floquet – 75007 Paris
club@bossard-alumni.com

Comité de rédaction : Jean-Dominique Abrial, Claire Capmeil-Loones, Humbert Fusco-Vigné, Philippe Giraud.

Reproduction interdite

COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE SUR LE BÉNÉVOLAT

« On n'est jamais quitte avec la pauvreté »

Pascal Bourgue, président de la délégation de Paris du Secours Catholique, et administrateur du Secours Catholique Français et des Apprentis d'Auteuil a commencé sa conférence en nous racontant son étonnement quand il débarqua à la délégation parisienne du Secours Catholique, le lendemain de son départ à la retraite de la société ADP (Aéroport de Paris). C'était même plus qu'un étonnement, c'était un véritable émerveillement de découvrir ces 1.300 bénévoles qui, en plus de leurs tâches ou travaux quotidiens, donnaient de leur temps au service des autres pour leur apporter un peu de bien-être.

Le Bénévolat

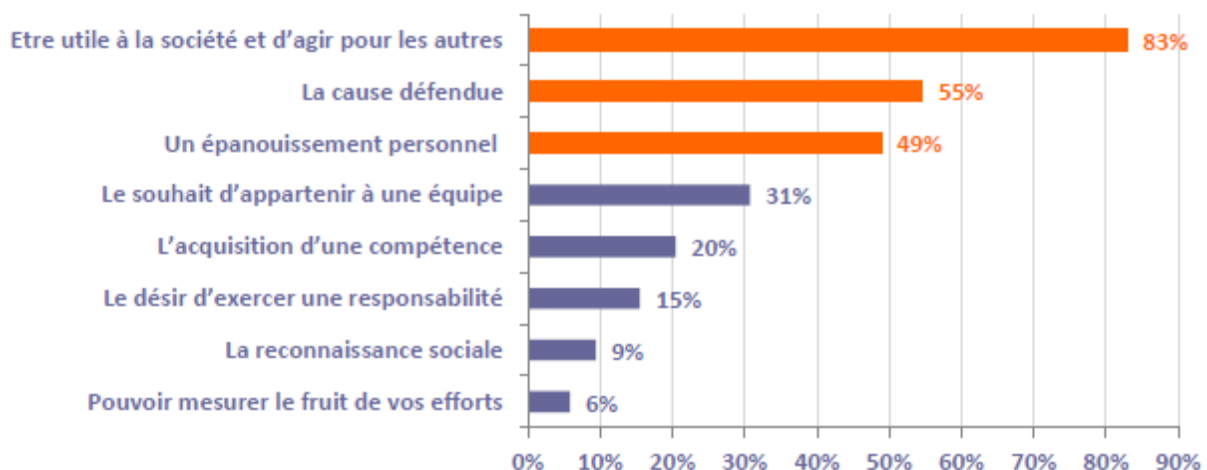
Pour nous faire découvrir ce monde qui totalise en France près de 13 millions d'individus, Pascal Bourgue nous présenta *l'étude sur l'évolution de l'engagement bénévole associatif en France* que Benoit Guillou, responsable du bénévolat et de la formation au Secours Catholique-Caritas France, vient de publier.

Il faut savoir que dans notre contexte de crise politique, économique et environnementale, le bénévolat associatif est passé en France, entre 2010 et 2016, de 22,6% de la population française à 25%. Comme il n'y a pas de définition légale du bénévolat, l'avis du Conseil économique et social donné en 1993 précise : *Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial.*

Le bénévolat couvre de nombreux secteurs. 60% concernent le sport, les loisirs et la culture, et près de 30% sont dévolus au social caritatif. Les hommes et les femmes ayant une implication assez proche, il est plus intéressant d'analyser l'évolution en fonction de l'âge du bénévole. Entre 2010 et 2016, les bénévoles de moins de 35 ans sont passés de 16% à 21% de leur population. Ceux entre 35 et 49 ans ont cru de 17% à 25%. Par contre ceux entre 50 et 64 ans ont décliné de 26 à 22% et ceux âgés de plus de 65 ans ont décliné de 38 à 35%. C'est très satisfaisant de voir que les jeunes sont de plus en plus impliqués. Par contre il est surprenant de voir les anciens se retirer du bénévolat. Pour les jeunes nous pensons qu'une des causes est l'arrivée des 35 heures entraînant une augmentation du temps libre. Par ailleurs, les entreprises développent des stratégies de RSE – Responsabilité sociale des entreprises – qui encouragent les salariés à donner de leur temps pour des actions sociales. A contrario, les seniors sont très pris, ils ont de nouvelles occupations avec leurs enfants et leurs petits-enfants qui leur prennent beaucoup de temps.

Au regard de la formation, 31% des diplômés supérieurs font du bénévolat, 28% des Bac+2, 26% des « niveaux bac », 19% des CAP, BEP, et 18% des sans diplôme sont bénévoles. Il est aussi étonnant que le taux de pénétration du bénévolat soit inversement proportionnel à la taille de la ville où il habite : 27% pour les communes de moins de 2000 habitants, 22% pour l'agglomération parisienne. Le tableau ci-après précise les raisons de l'engagement du bénévole :

Graphique 23 - Quelles sont les raisons de votre engagement bénévole aujourd'hui ?



Pour ne pas noyer le lecteur dans trop de tableaux chiffrés, Pascal Bourgue nous donne en résumé le portrait du bénévole type : c'est un homme de formation supérieure de plus de 65 ans, qui réside dans une commune de moins de 2000 habitants, située dans l'ouest de la France. Il est pratiquant, influencé par son cercle familial et travaille ou a travaillé dans l'agriculture. Il veut être utile à la société et cherche son épanouissement personnel en défendant une cause qui lui est chère. Il est heureux de se retrouver dans une équipe, d'échanger avec les autres, où il existe une grande convivialité qui permet de prendre plaisir à

être efficace et utile. Il est cependant souvent déçu par les effets, qu'il trouve limités, des actions menées par son association.

Réponse aux questions des auditeurs

Avant de nous présenter les deux associations où il exerce son bénévolat Pascal Bourgue répond aux questions de l'assistance :

- *Pour vous qui sortez du privé quel est la grande différence entre le monde associatif et l'entreprise ?*

Quand j'étais directeur marketing, de la communication et des magasins aux Aéroports de Paris, mon plus grand souci était le résultat. Pour les magasins, on ne peut pas dire que vendre des tissus, de la presse ou de la nourriture soit une cause très noble. Mais j'apportais de la marge à ma société pour en assurer sa pérennité et le travail à tous ses salariés. Au secours catholique, trouver un logement pour un sans-abri alors qu'il fait froid dehors est une cause beaucoup plus noble. Mais quand dans mon centre je n'ai que 130 couchages, et qu'il est complet tous les soirs, ce n'est pas sur le quantitatif que je peux jouer, c'est uniquement sur le qualitatif qui est l'accueil et le réconfort que je peux donner aux gens.

- *Comment les bénévoles et les salariés cohabitent t'ils ?*

Il est vrai que c'est un problème. Aux Apprentis d'Auteuil dont je vais vous parler, il y a 5.500 salariés et presque autant de bénévoles. Les salariés travaillent, plus pour la cause de leur association que pour leur salaire, car leur rémunération n'est pas très élevée. Mais comme ils sont salariés, les bénévoles leur en demandent beaucoup et par exemple ne comprennent pas qu'ils ne travaillent pas 7 jours sur 7. Cela crée quelques tensions !

Le Secours Catholique : la délégation de Paris

Le Secours catholique a été fondé le 8 septembre 1946 par l'abbé Jean Rodhain pour venir en aide aux plus démunis sans distinction de race, de religion ou de nationalité. Il apporte une aide de proximité grâce à ses 79 délégations qui animent 3.900 équipes locales constituées de 65.200 bénévoles.

La délégation de Paris c'est : 1.300 bénévoles, 35 salariés, 156 équipes locales, 5 maisons d'accueil.

Six mots clés charpentent son action :

- Ouverture : oser la rencontre et le changement de regard par « un pas de côté ».
- Citoyenneté : associer l'engagement citoyen à la vie des équipes et à l'accompagnement.
- Réciprocité : accepter de se laisser mutuellement transformer par la rencontre
- Sens : associer la question du sens à chacune de nos actions
- Visibilité : aider les invisibles, les « sans voix » à devenir visibles à leur tour.

La délégation accueille les personnes en difficulté dans 5 Maisons réparties dans Paris (XIème, XIVème, XVème, XVIIème et XIXème), avec comme priorité les familles, les migrants, les personnes à la rue dont surtout les femmes. Ces espaces d'accueil, d'écoute et d'orientation sont des lieux de « vivre ensemble » où les personnes se retrouvent autour de projets partagés, et des pôles d'animation et de ressourcement. Nous y rencontrons chaque année près de 15.000 situations de pauvreté.

Les Apprentis d'Auteuil

Préoccupé par le sort des orphelins à Paris, l'abbé Roussel fonde le 19 mars 1866 l'Œuvre de la Première Communion avec ses six premiers enfants des rues. Il s'installe le jour même dans une maison abandonnée, dans le quartier d'Auteuil à Paris, qu'il achète. Il souhaite que chaque enfant soit accueilli, soigné, apprenne à lire et à écrire, reçoive une formation chrétienne et un métier. Cette association appelée aujourd'hui les Apprentis d'Auteuil s'appuie sur 10.000 éducateurs (salariés et bénévoles), 200 établissements en France métropolitaine et en outre-mer et de nombreux autres répartis dans 54 pays grâce à l'aide de 195 partenaires locaux.

Pour comprendre qu'il est de plus en plus nécessaire d'aider les jeunes (16-25 ans) à s'insérer dans la société et d'accompagner les familles à effectuer les bons gestes éducatifs, il faut savoir qu'aujourd'hui en France il y a :

- 1,5 million de NEETS, jeunes qui ne sont ni au travail, ni scolarisés, ni en formation.
- Une famille monoparentale sur trois qui est pauvre.

- Une mère sur deux qui pense ne pouvoir compter sur personne pour l'aider
- Plus de 300.000 jeunes de moins de 21 ans qui font l'objet d'une mesure de l'aide sociale à l'enfance au titre de la protection de l'enfance.

Allant un soir dîner et coucher dans notre pensionnat du centre de Meudon, je fus bouleversé de constater que la plupart de nos apprentis ne savaient pas parler et ne pouvaient pas élaborer une phrase comportant un sujet, un verbe et un complément. Lors du dîner, un lundi soir, je voulais savoir ce qu'ils avaient fait pendant le week-end en étant retournés chez leurs parents. Ils étaient dans l'impossibilité de s'exprimer. À force de questions suivies de réponses par oui ou par non, nombreux d'entre eux n'avaient trouvé personne et s'étaient mis, sans arrêt, pendant ses deux jours, devant la télévision.

Devant cette triste réalité, je peux certifier que les Apprentis d'Auteuil ont devant eux une immense tâche presque inépuisable.

LIBRE PROPOS : Primus inter pares ou à quoi servent les primaires.

Comme il est stipulé dans les statuts de l'Alumni, je ne me permets pas dans ce « libre propos » de faire de la politique, et je ne vous livrerai pas mes intentions de vote. Mais lors du premier tour de l'élection présidentielle française de 2017, à la lecture des résultats, une chose m'a étonné : Les deux grands partis politiques qui ont le plus perdu dans cette élection sont les deux seuls à avoir organisé des primaires. Les trois grands gagnants se sont tous les trois lancés directement dans la bataille.

En effet, lors d'une primaire, à part l'exception (qui confirme la règle) de candidat extraordinaire, les électeurs ont tendance à choisir le candidat bien sous tous rapports, ne présentant aucune aspérité. C'est-à-dire un personnage « banal ».

Lors des recrutements chez Bossard, le principe d'une cooptation des candidats auprès de 3 à 4 consultants confirmés avait été retenu. Au fil des années je me suis rendu compte que les embauches étaient de qualité : personnage sympathique, logique, souriant, bien habillé etc. Mais ils étaient tous formatés dans un même moule et manquaient un peu de « génie ».

Un autre exemple : Un jeune Sup-Elec qui avait fait son service militaire comme consultant chez Bossard Consultant Italie s'était présenté à la cooptation de Bossard à Paris. Il était marié et son épouse voulait revenir en France. Il avait donc refusé deux offres d'embauche en Italie, l'une de son client et l'autre de Leone Cavazzoni, le patron de notre filiale (pour moi preuves d'un bon consultant). Mais il a été retoqué à la cooptation. Pourquoi ? On m'a répondu que n'ayant que peu posé de questions sur le métier, il ne devait pas être intéressé par ce job !

C'est pourquoi, j'ai organisé une deuxième filière de recrutement qui m'était un peu personnelle. Quand un prétendant me paraissait hors du commun, je le recevais longuement et s'il me paraissait intéressant et peu adapté à la cooptation, j'ouvrais quelques portes des bureaux voisins du mien et je demandais à Georges Goury, Jean-René Fourtou, ou à Jean-Pierre Auzimour : as-tu quelques instants pour rencontrer un candidat ? ». Puis en fonction de leurs remarques je prenais ma décision. Bien sûr je me suis parfois trompé, mais nombreux sont ceux qui ont été embauchés selon ce procédé, et qui ont fait une grande carrière dans le conseil et ailleurs.

Et je conseillerais aux politiques pour dans cinq ans : plus de primaires S.V.P ! C'est trop long, on s'en lasse. Les journaux pour susciter l'intérêt de leurs lecteurs cherchent des poux dans les diverses tonsures. Et finalement on vote pour les nouveaux venus, frais et rose qui ont appris à connaître leurs concurrents nommés, et pu préparer leur contre-attaque !

Philippe Giraud

La vie du club : NOUVELLE PROPOSITION

Dans ses réflexions sur le programme des manifestations à venir du Bossard Alumni Club, le conseil a évoqué l'animation des associations d'anciens de l'X, centrale, arts et métiers qui bénéficient de posséder une « maison des anciens » leurs servant de lieu de rencontre. En replaçant cette idée dans le contexte de l'Alumni, il a été projeté de trouver une salle où une fois par mois, par exemple tous les deuxièmes mardis du mois, les membres qui le désireraient pourraient se réunir autour d'un pot, d'un thème de réflexion, d'une conférence, d'un dîner etc...

Nous avons donc décidé de tester cette idée lors de notre prochaine **conférence qui aura lieu le mardi 20 juin et dont le thème porte sur les copropriétés**. Cette conférence aura lieu dans une salle privatisée du restaurant « Le Cap Seguin » déjà bien connu des membres de l'Alumni qui ont participé à notre cocktail annuel. Comme à chaque conférence un pot suivra cette conférence mais s'ajoutera aussi la possibilité de poursuivre par un dîner.

Nous proposerons donc à tous nos membres trois choix :

- Assister à la conférence uniquement
- Venir dîner sans assister à la conférence
- Faire les deux c'est-à-dire assister à la conférence et dîner ensuite.

La seule contrainte sera l'obligation de s'inscrire et de **payer par avance** la participation aux frais (10 Euros pour le cocktail et 40 Euros pour le dîner).

Conférence du mardi 20 juin sur les copropriétés

De très nombreux membres de l'Alumni louent ou sont propriétaires d'un logement en copropriété. Il y a encore peu de temps cette vie communautaire était assez simple car le règlement de copropriété n'avait que quelques pages, le syndic vivait sa profession libérale en maintenant des relations presque amicales avec les copropriétaires et les copropriétaires eux-mêmes jouaient le bien commun en se parlant et en payant par exemple en temps et en heure les appels de fond.

Aujourd'hui, les syndicats sont devenus de grandes entreprises à but très lucratif employant de jeunes salariés en formation permanente. Nos politiques, pour protéger tout le monde, ont comme d'habitude légiféré à outrance et ont complexifié la vie des copropriétés. Nous voyons, par exemple, proliférer les diagnostics obligatoires comme le diagnostic énergétique, celui du poste de dangerosité de la concierge, etc...

En contrepartie, les copropriétaires deviennent égocentriques, recherchent l'anonymat et essaient de faire le maximum d'économies en refusant de voter des travaux d'entretien, en payant les charges avec retard, ou en transformant leur immeuble en hôtel par des locations à la journée, etc...

Patrick Gilbert-Desvallons qui a été chez Bossard de 1970 à 1974, qui a fait toute sa carrière dans le conseil et qui est aujourd'hui conseiller syndical, a exploré la jungle de cet espace vital encombré de lois et de jugements en cour de cassation.

Il se propose de nous :

- Rappeler le cadre juridique de base, loi de 1965 et suivantes...
- Présenter les différentes typologies de copropriétés et des Syndics.
- Expliquer les règles comptables ainsi que leurs charges, produits et résultats.
- Parler des travaux à entreprendre et de l'utilité du nouveau fonds pour travaux.
- Exposer la nécessité d'un fonds de roulement et quantifier son montant.
- Proposer de créer un groupe de réflexion sur ces sujets permettant de mutualiser nos expériences.

*Pour ceux qui le souhaitent, un dîner « table d'hôtes » sera organisée après la conférence
Nous vous attendons nombreux*

REVUE DE PRESSE

Des Assemblées Générales sous pression : avec la nouvelle saison qui démarre se pose la question cruciale des rémunérations des grands patrons. 2017 voit un changement notable lié à la toute nouvelle loi Sapin : en cas de vote négatif des actionnaires, les entreprises devront se conformer à leur décision et ne pourront pas passer outre comme avant. Cette nouvelle loi répond aux « affaires » Renault et Alstom en avril 2016. La Croix 26/04/2017

Sans changement, les Hypers risquent-ils de périliter : pour Olivier Macard Associé EY, « *l'hyper s'est fait grignoté des territoires par des spécialistes, puis par Internet.* » Des solutions sont en cours de mise en œuvre, elles consistent notamment à supprimer des mètres carrés, revoir l'offre et apporter de nouveaux services au client. Cela suffira-t-il ? Challenges 27/04/2017

Fake News : Facebook a annoncé avoir supprimé 30.000 comptes « *non authentiques qui publiaient du spam, de la désinformation ou d'autres contenus trompeurs.* » Cela fait partie d'une vaste offensive de communication du premier réseau social, suite à la campagne de Donald Trump, où Facebook a été fortement critiqué. Mais un problème demeure : aujourd'hui, c'est à des journalistes que Facebook s'adresse pour qu'ils vérifient, de manière bénévole, si une information est vraie ou fausse. Le Monde 19/04/2017

Demain, pourra-t-on encore lire son journal sur papier ? Le smartphone est devenu le premier support de lecture sur le numérique, Le Figaro en tête, devant Le Monde. La consultation des sites de presse sur mobile a ainsi progressé de +45,6% en un an.

Les assistants vocaux, nos nouveaux amis : ils permettront demain aux consommateurs de faire des commandes, des réservations ou encore consulter la météo par la voix, et de converser avec leurs assistants vocaux en langage naturel sur smartphone, PC... Les Echos 27/04/2017